



***Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux, X^e-XVI^e siècles.
Entre contrainte sociale et affirmation de soi***

Colloque organisé par les Archives générales du Royaume
et le centre « Pratiques médiévales de l'écrit » de l'Université de Namur

Namur et Bruxelles, 27-28 novembre 2014

Appel à communications



L'année 2014 est celle du 150^e anniversaire de la collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume (AGR, Bruxelles). C'est en effet en 1864 que l'archiviste Alexandre Pinchart donna le coup d'envoi des campagnes de moulage menées à travers tout la Belgique jusque dans les années 1980, qui ont progressivement donné naissance à l'imposant corpus de 38000 sceaux moulés dont s'enorgueillissent aujourd'hui les AGR. Cette année 2014 verra aussi l'achèvement d'un programme de numérisation intégrale de tous les « négatifs » de la collection, couronné par leur mise en ligne sur le site internet des AGR. Pour célébrer ce double aboutissement, les AGR, en partenariat avec le centre de recherche « Pratiques médiévales de l'écrit » de l'Université de Namur, organisent un colloque dédié à l'étude des sources sigillaires médiévales des Pays-Bas méridionaux, qui se tiendra à Bruxelles et Namur les 27 et 28 novembre 2014.

Le champ des études sigillographiques, on le sait, s'est beaucoup enrichi au cours des dernières décennies. L'apport des sources sigillaires à l'histoire des usages de l'écrit, des institutions et des pratiques sociales, des structures de parenté, des croyances ou, plus récemment, de l'histoire de l'art, a été démontré avec force à travers de nombreux travaux. Dans la recherche francophone, plusieurs colloques importants, et même, depuis peu, des thèses de doctorat ont placé le sceau médiéval au cœur de l'actualité scientifique. Dans le même temps, d'ambitieux projets de recensement, de description et de numérisation s'emploient à mettre de « nouveaux » corpus sigillographiques à la disposition des chercheurs.

Les temps sont donc mûrs pour une redécouverte du patrimoine sigillaire de l'espace belge au sens large (Pays-Bas méridionaux), lequel se trouve au cœur de l'aire culturelle septentrionale qui a porté la propagation de l'usage du sceau au Moyen Âge central. Ce colloque lui est dédié. Il alliera études thématiques et réflexion méthodologique. Deux sessions seront en effet consacrées à un échange d'idées sur deux problématiques majeures pour l'**avenir des études sigillographiques** :

- Les enjeux liés à la **numérisation** (de moulages, de sceaux, de matrices) dans le contexte de l'essor des humanités numériques. Que faut-il numériser ? Avec quelles les priorités ? Quelles techniques ? Quels objectifs de conservation et de recherche ?
- La place des **collections de moulage** dans la recherche. L'intérêt de ces collections est évident, comme « copies de sauvegarde » des empreintes sigillaires et comme instruments de mise à disposition de vastes corpus de sceaux pour les chercheurs. Mais ne constituent-elles pas un leurre heuristique et méthodologique ? Perte d'information (sur le mode de scellement par ex.), rupture du lien avec l'acte qui porte l'empreinte, illusion d'exhaustivité ne sont-elles pas autant de dangers qui guettent le chercheur ?

Les autres sessions accueilleront la présentation de **recherches fondées sur des ensembles de sceaux en lien avec les Pays-Bas méridionaux**, tous types de sigillants confondus, en privilégiant – mais sans exclusive – les trois axes thématiques suivants :

- La **diffusion** de la pratique sigillaire. À partir du X^e siècle et jusqu'à la fin du Moyen Âge, le spectre des groupes sociaux et des institutions qui intègrent l'usage du sceau ne cesse de s'ouvrir. Le phénomène est évidemment connu, mais de nombreuses enquêtes restent à mener sur ses rythmes et ses modalités. On s'interrogera en particulier sur les motivations

des nouveaux arrivants, sur les modèles auxquels ils se réfèrent, sur les incitants et les réticences qu'ils rencontrent au moment de franchir le pas.

- Le poids des **normes**. L'essor du scellement s'accompagne de la mise en place d'un arsenal de contraintes pour ceux qui s'y rallient, touchant bien sûr les objets eux-mêmes (formes, dimensions, motifs, légendes, couleurs...), mais aussi leur manipulation (règles concernant l'acte de sceller, le changement ou la saisie de sceau, le sort de la matrice à la mort du sigillant...). Quand et comment se mettent-elles en place ? Que signifient-elles ? Quelle en est la force contraignante ?
- La place de l'**innovation**. L'histoire des usages sigillaires est cependant ponctuée de nouveautés (iconographiques, textuelles, matérielles, institutionnelles...) qui infléchissent, voire bousculent ici et là les traditions établies. Discrètes ou spectaculaires, éphémères ou durables, individuelles ou collectives, ces nouveautés sont autant de « ruptures » qui font sens, bien que le chercheur peine souvent à les décrypter faute d'en saisir l'origine exacte. On s'intéressera notamment à l'apparition de types et de motifs inédits, témoins d'une quête identitaire marquée par un souci de distinction.

Les propositions mettant en œuvre des corpus étendus, traités selon des méthodes innovantes et interdisciplinaires, seront particulièrement appréciées. Néanmoins, des études de cas centrées sur les singularités d'un ou plusieurs sceaux remarquables sont également bienvenues, surtout en rapport avec le troisième axe thématique.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication.

Les propositions de communication (500 mots maximum, en français, néerlandais ou anglais), sont à envoyer avant le 30 avril 2014, à Marc Libert (marc.libert@arch.be) ou Jean-François Nieus (jean-francois.nieus@unamur.be).